

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT-AUDEMER VAL DE RISLE

SECRETARIAT GENERAL

IC/GA n°054

Le 7 mars 2017

Madame, Monsieur le Maire,

Suite à la décision entérinée par la dernière Commission Scolaire de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle sur une date d'inscription scolaire homogène sur notre territoire, je vous invite à ouvrir cette période du lundi 13 mars au vendredi 14 avril 2017.

Chaque commune communiquera cette information aux familles concernées.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués. *et cordiaux*

Le Président

Michel LEROUX
Maire de Pont-Audemer



Destinataires :

Maires Pont-Audemer / Val de Risle